

LOTISSEMENT BIEBACHETTE – ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES ESSENTIELLES DE 2016

Cette note est annexée au compte administratif 2016 et sera publiée sur le site internet de la commune.

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les EPCI à fiscalité propre ont vu leurs compétences obligatoires étendues par la loi NOTRe, avec un transfert de compétences en matière économique au 1er janvier 2017.

De ce fait, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité économique ne sont plus la compétence de la commune depuis cette date.

Aussi, un inventaire de cette zone a dû être effectué avant l'évaluation du transfert de charges à la nouvelle communauté de communes.

Les 4 lots invendus au 31.12.2016 ont été transférés au budget principal (délibération du 06/12/2016) :

3 lots forment le parking poids-lourds de cette zone (lots n°10, 11 et 12), le 4ème lot (n°15) sera vendu à une entreprise ultérieurement avec une recette encaissée sur le budget principal.

Pour rappel, ce budget a été créé en 2006, il comprenait 27 lots pour une superficie totale de 46 039 m² (dont 1 lot de 1 504 m² resté au propriétaire M. PLASTEIG). Après avoir évalué les dépenses et afin que le budget soit équilibré, le tarif de vente des lots avait été voté à 32€ H.T./m² (délibération du 23/01/2007).

Aucun emprunt bancaire n'a été contracté durant cette période, et aucune subvention du budget principal n'a eu besoin d'être apporté. Seule une ligne de trésorerie avait été utilisée auprès de la Caisse d'Épargne en 2006 et remboursé très rapidement un an après, grâce à la vente des premiers terrains. Coût total de ce crédit à court terme : 2 704,17€

Le montage du budget lotissement est tenu H.T. mais les paiements et encaissement sont TTC avec une gestion de déclaration de T.V.A. trimestrielle auprès des services fiscaux. Aussi, la TVA collectée lors des ventes de terrains a été inférieure à la TVA déductible payée lors des travaux aux entreprises : un reversement de T.V.A. a donc abondé notre trésorerie de 80 486€ (montant reçu le 28/12/2016 correspondant au solde de TVA des 2 lotissements).

Dépenses réalisées depuis la création : 1 255 426,89€ pour un montant de recettes globales de 1 443 437,87€.

Un solde excédentaire a donc été reversé au budget principal à la clôture 2016 pour 188 010,98€.

2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

	RESULTAT 2016	RESULTAT GLOBAL
INVESTISSEMENT	599 057.26	0
FONCTIONNEMENT	- 603 260.24	0
TOTAL	-4 202.98	0

3. L'EQUILIBRE FINANCIER

L'épargne nette est nulle.

Il n'y a pas de dette.

4. LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT